

...Actuellement, certains Canadiens se demandent s'il y a moyen d'augmenter leurs propres investissements dans leur propre économie, ou si le contrôle actuel suffit à protéger convenablement les intérêts canadiens. Le point que je veux faire ressortir aujourd'hui, c'est que le capital étranger n'a rien à craindre sous ce rapport car nous tâcherons toujours de trouver des réponses positives et non négatives.

LE CANADA À L'AVANT-GARDE

Le Gouvernement a décidé consciemment d'être à l'avant-garde de la mise en valeur des ressources dans le Nord. Il a élaboré des programmes d'appui financier direct et d'aide indirecte, afin que les projets susceptibles de rapporter des profits aux secteurs publics et privés reçoivent l'encouragement voulu.

Grâce à la *Panarctic Oils Limited*, consortium formé en 1967 et auquel participent de nombreuses et importantes sociétés pétrolières et minières canadiennes ainsi que le Gouvernement du Canada, l'industrie et l'État ont établi un régime de collaboration unique, en vue d'effectuer les travaux d'exploration nécessaires à la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières des îles de l'Arctique canadien. La participation de l'État à la *Panarctic* est intéressante et démontre à quel point nous cherchons à développer le Nord.

L'origine de l'accord conclu en 1966 coïncidait avec l'expiration des permis d'exploration pétrolière et gazière dans cette partie des îles de l'Arctique appelée les îles Reine-Élisabeth, permis qui avaient été délivrés six ans auparavant. Pour en obtenir la prolongation, les sociétés qui les détenaient auraient dû déposer des sommes très élevées en guise de cautionnement. Or, ces sommes n'étaient disponibles ni au Canada ni à l'étranger. Tout cela se passait un an et demi avant la fameuse découverte de baie Prudhoe, que nous ne prévoyions pas, évidemment, à ce moment-là.

Convaincu des très grandes possibilités de découvertes de pétrole et de gaz dans les îles de l'Arctique, le Gouvernement canadien estima qu'il devait, dans l'intérêt du pays, en amorcer l'exploration à la première occasion, car il y voyait de nombreux avantages. Il voulait aussi que les Canadiens ou les investisseurs canadiens en fussent les principaux participants. Parmi les sociétés intéressées, un grand nombre de compagnies étaient canadiennes, bien qu'il y eut aussi nombre de sociétés étrangères, principalement américaines.

LA "PANARCTIC OILS LIMITED"

Ces sociétés se groupèrent et formèrent avec l'État une association unique en fondant la *Panarctic Oils Limited*, au sein de laquelle l'État détenait 45 p. 100 des actions. Cette proportion représentait 20 mil-

lions de dollars, somme qui, à ce moment-là, semblait très élevée. Or, cela s'est passé il y a à peine plus de trois ans.

Depuis, la *Panarctic* est devenue une société d'exploration pétrolière moyenne. Elle n'a pas encore produit ni ne déploie d'autres activités connexes, mais elle existe, elle est très active et elle livre une concurrence aussi vive que toute autre société. Elle ne reçoit aucun traitement privilégié du Gouvernement canadien et la représentation de ce dernier au conseil d'administration est la même que dans toute autre entreprise semblable. Jusqu'à présent, la *Panarctic* a dépensé 40 millions de dollars et elle a suffisamment de fonds pour investir un montant supplémentaire de 35 millions. A la fin de 1972, elle aura affecté 75 millions de dollars à l'exploration des hydrocarbures dans les îles de l'Arctique canadien. Avant que le pétrole et le gaz de cette région ne soient acheminés vers les marchés, la Société dépensera encore une somme équivalente, ou davantage.

Lequel des actionnaires aurait pu prévoir qu'une importante découverte serait faite à baie Prudhoe, six mois après la formation de la *Panarctic*, que le *Manhattan* battrait la marche, du moins du point de vue technique sinon du point de vue économique, dans la découverte du Passage du Nord-Ouest, et que, sur les huit premiers puits forés par la société *Panarctic*, deux seraient à l'origine de deux grandes découvertes de gaz, l'une dans l'île Melville, l'autre dans l'île Roi-Christian? Une découverte pour quatre puits forés, c'est un résultat remarquable; mais une découverte de première importance pour quatre puits forés, voilà, à mon avis, un record mondial.

Certains interprètent l'association État-industrie d'une manière différente et donnent un caractère politique et idéologique à un fait qui, en réalité, représentait une façon pratique de relever de nombreux défis auxquels nous, Canadiens, avons à faire face à ce moment-là dans le Nord. Peut-être la société *Panarctic* constituera-t-elle un exemple qui pourra servir dans d'autres situations semblables, mais je vous répète qu'on ne recourra probablement à cette solution que lorsque des circonstances spéciales de temps et de lieu le justifieront, et non pas selon un plan prédéterminé.

UN GRAND DÉFI: LE TRANSPORT

Le transport des ressources septentrionales vers les marchés mondiaux constitue un grand défi, non seulement du point de vue technique ou pécuniaire, mais aussi sur le plan de notre responsabilité, à titre de gouvernement et de pays, envers les habitants du Nord et la terre qu'ils habitent. Désormais, aucun État, aucune industrie ne peut considérer l'exploitation des ressources de son seul point de vue. Il importe plutôt d'adopter une attitude globale, qui tienne compte à la fois de l'exploitation elle-même,